



Synthèse atelier 28

« La recherche pluripro en soins primaires »

Vendredi 29 mars, 16h, salle Mercurey, 1^{er} étage



Atelier débat participatif

Animateur : Dr José-Philippe MORENO, jpmoreno@univ-fcomte.fr, Maison de santé des 3 provinces, 70600 Champlitte ; département de médecine générale de Besançon ; chercheur associé laboratoire chrono-environnement, UMR 6249, CNRS.

Intervenants/experts:

- **Dr Christine PEYRON**, MCU université de Bourgogne, Responsable de l'Equipe d'Economie de la Santé (Laboratoire d'Economie de Dijon (EA 7467))
- **Dr Laetitia Morvan et Dr Florent Macé** : Docteurs en pharmacie, Doctorants à l'Ecole doctorale DGEP gestion économie et politique, Unité de recherche LEDi (Laboratoire d'économie de Dijon)
- **Alban DUPOUX**, Chef de projet, GIRCI Est, GCS Grand Est, 14 rue Paul Gaffarel, BP 77908, 21079 DIJON CEDEX, alban.dupoux@girci-est.fr
- **Yann BOURGUEIL**, MD, Mrs, MPH, Directeur recherche IRDES. Mission RESPIRE, EHESP-CNAMTS-IRDES - EA MOS 7348 EHESP, 20, avenue Georges Sand, 93210 la Plaine Saint Denis

OBJECTIF PRINCIPAL :

Fixer des objectifs pertinents et utiles à la conduite de projet.

TYPE D'ATELIER :

Débat participatif

SYNTHESE : La recherche pluripro en soins primaires :

1) Est-ce possible ?

Oui malgré les différentes étapes à franchir. La procédure est longue allant de l'idée en passant par l'écriture du projet de recherche jusqu'à l'obtention de financement. L'idée ou la question de recherche doit être pertinente et répondre si possible aux besoins actuels de santé.

Le GIRCI (groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation Est) peut apporter son aide à la constitution des dossiers en orientant vers les personnes ressources en lien avec les objectifs du ou des projets en question.

Les principales difficultés évoquées étaient le temps nécessaire à la constitution des projets et le financement.

Concernant le temps, dans la mesure du possible, il doit être intégré dans le temps de travail (consultations, gestion de la MSP...). Il est tout à fait possible de préparer un projet sur plusieurs années (2 ou 3 en moyenne), ce qui laisse du temps d'écriture afin d'être prêt le jour J pour répondre à un appel à projets (AAP) pour obtenir des financements. Ces AAP sont souvent identiques sur plusieurs années consécutives laissant du temps à la préparation du projet. Il est conseillé de lire tous les documents joints des AAP pour s'assurer de coller aux exigences de

l'AAP. Par exemple, il est incohérent de déposer un projet de recherche sur la santé mentale alors que la thématique de l'AAP est l'antibiorésistance. Donc, il est nécessaire de répondre aux critères de l'AAP !

Le financement du projet de recherche est important pour qu'il soit autonome et qu'il n'affecte pas la santé financière de l'activité de soin. Cela permet de faire la différence entre les deux activités.

Souvent, il n'existe pas de financements pour les premières étapes du projet (rédaction, réunions avec les différents collaborateurs). Cependant, il est conseillé de prévoir des lignes budgétaires qui pourront comprendre ces temps passés si le projet est accepté et donc financé. C'est un pari !!!

Il est conseillé pour les équipes de se rapprocher des personnes ressources identifiées de près ou de loin comme acteur de la recherche en soins primaires. Ces personnes pourront également apporter une aide et répondre aux différentes questions des équipes pluriprofessionnelles déposant des projets de recherche.

Même s'il est possible de réaliser des projets monoprofessionnels ce qui est souvent le cas, la dimension pluriprofessionnelle intervient dès l'idée initiale du projet. Ainsi, tous les acteurs doivent être partie prenante dans l'écriture, l'argumentation, justification, lecture scientifique et ce dès le début. Il s'agit encore de réunions mais le travail peut être réparti (ex : l'un effectue la littérature sur un point, l'autre prend contact avec les industriels, un autre avec l'équipe méthodologique...).

La pluriprofessionnalité va plus loin puisque souvent il sera nécessaire de faire appel à d'autres disciplines (ex : sociologues, méthodologistes, statisticiens...) pour mener à bien un projet de recherche. Il est nécessaire de constituer une équipe-projet large qui va regrouper toutes les compétences disponibles pour animer, monter et conduire la recherche.

Pour rappel, un promoteur est une personne physique, établissement de santé ou association responsable administrativement et financièrement du projet de recherche. Il en assure la sécurité du patient ou tout du moins prévoit une assurance en fonction du projet. C'est le promoteur qui a la charge des démarches d'enregistrement ou d'autorisation réglementaire. Il assure également le suivi de la réalisation de la recherche et de la gestion financière.

Le porteur du projet est la personne ayant eu l'idée, il peut effectuer les liens entre les différents acteurs de la recherche (investigateur, promoteur, équipe-projet, etc.). Il peut être épaulé par un chef de projet de recherche. Les DRCl (délégation à la recherche clinique et innovation) des CHU, des CLCC et des CH peuvent accompagner les projets pour leur montage, leur formalisation et leur suivi. Les CIC (centres d'investigation clinique), structures mixtes CHU-université peuvent aussi assurer ces tâches.

Un investigateur est la personne physique qui réalise la recherche dans un site d'investigation. En fonction du type de recherche les professionnels qui peuvent être investigateurs varient. Si il y a plusieurs investigateurs dans un site, un investigateur principal sera identifier pour assurer la gestion du site. Et si il y a plusieurs sites d'investigation, un investigateur coordonnateur est nommé pour assurer avec le promoteur l'animation médico-scientifique du projet et du réseau des investigateurs.

2) Pourquoi ?

C'est un moyen de construire, de modéliser ce que l'on fait. La recherche permet de vérifier et/ou valider les hypothèses émises lors de l'élaboration du projet de recherche.

La recherche peut aussi faire émerger d'autres idées ou pistes de recherche.

La recherche permet de rendre visible ce que l'on fait que ce soit d'un point de vue clinique ou organisationnelle. Elle permet aussi de transmettre un savoir ou des compétences pour le bien commun. Elle permet également de donner de la crédibilité aux structures soignantes (MSP, centre de santé, pôle de santé) afin d'obtenir des financements d'institutions pour d'autres projets de recherche ou des actions de prévention, dépistage et autres.

3) sur quels thèmes ?

D'un ordre général : les soins primaires !

Il est possible d'effectuer de la recherche sur tout et n'importe quoi. Mais il est évident qu'un sujet pertinent est représenté par une problématique de santé courante, coûteuse. Les sujets doivent être accrocheurs !!

Ce sont les AAP des différentes institutions (GIRCI, DGOS, ANR) qui guident et orientent les thématiques de recherche. Les fondations (ex : fondations de France) peuvent aussi financer des projets en soins primaires. Par exemple, l'accessibilité aux soins, la lutte contre les inégalités en santé, la santé mentale, la coordination et continuité des soins, le lien ville-hôpital, la téléconsultation, l'organisation des soins, la prévention, promotion de la santé sont des thématiques actuellement en vogue.

4) Où en sommes-nous ?

Nous en sommes au début en soins primaires. Nous sommes assis sur une mine d'or d'informations via nos logiciels métiers. Il est à la fois possible d'effectuer de la recherche clinique pluriprofessionnelle, évaluer le parcours de soins du patient, l'organisation des soins etc. Le champ est vaste et en plus c'est le début.

Il ne vous reste qu'à émettre des hypothèses et les tester !!!

5) Conclusion :

Le monde de la recherche (chercheurs) doit se rapprocher des acteurs de santé, des décideurs et inversement afin de travailler sur une thématique de soins primaires qui parle à tous.

Les chercheurs doivent s'informer de la recherche et se former à la recherche pour en acquérir les spécificités de fonctionnement et de langage pour en faciliter l'accès. Pour cette phase d'acculturation, l'implication de l'équipe est nécessaire pour une bonne intégration de cette activité parmi les autres.

Pour les équipes pluriprofessionnelles désirant se lancer dans l'aventure, il est tout à fait possible et conseillé de se lancer dans des projets initialement modestes.

BIBLIO :

www.girci-est.fr Annuaire des appels à projets, bourses et prix : <http://www.girci-est.fr/thesaurus>

Actions gratuites de formations à la recherche : <http://www.girci-est.fr/professionalisation/actions-de-formation/>

www.cnil.fr

[Actes du séminaire « Développer la recherche en soins primaires SPPIR 11-12 JAN 2018 »](#)

Association SPP-IR Soins Primaires Pluriprofessionnels : Innovation Recherche : <https://www.ffmps.fr/nos-actions/recherche/>

Initiation à la recherche, Paul FRAPPE, édition la revue du praticien, 2^{ème} édition, mars 2018